

Vers un plan de gestion intégrée régional pour la zone de Québec

Document d'information, avril 2016



UN PAS DE PLUS VERS LE PGIR

La Table de concertation régionale sur la gestion intégrée du Saint-Laurent (TCRQ) a déposé un portrait global de la zone de Québec en avril 2015. Ce portrait prend la forme de 42 fiches regroupant l'information sur les différents sujets concernant le Saint-Laurent, que l'on parle de ressources hydriques, de milieux naturels, de milieu de vie et d'activités économiques.

Ce portrait a permis d'établir, au cours de la dernière année, un diagnostic global de la zone de Québec pour ces différents thèmes, et de dégager des pistes de solution permettant de guider la réflexion pour l'élaboration d'un plan d'action. Les groupes de travail créés lors de l'élaboration du portrait ont maintenu leur contribution à cette étape de la démarche.



Atelier de travail réunissant près de 50 personnes, novembre 2015



Mots associés au fleuve Saint-Laurent par les 1200 répondants au questionnaire

Ce processus a aussi été bonifié par une démarche participative. Un questionnaire en ligne auquel plus de 1200 personnes ont répondu a permis de mieux connaître les habitudes, les perceptions et les préoccupations des citoyens de la zone de Québec par rapport au fleuve. Un atelier de travail ayant regroupé près de 50 acteurs de l'eau de la zone de Québec a aussi permis de valider des problématiques et des pistes de solution quant aux différents thèmes abordés.

Rapport de consultation

Processus de participation
dans le cadre de la
gestion intégrée du Saint-Laurent
zone Québec

Présenté à la
Table de concertation régionale de Québec

29 janvier 2016



L'information recueillie a permis de dégager cinq grands thèmes autour desquels la réflexion se poursuit. Elle a aussi permis de cerner quelques-unes des pistes de solution les plus porteuses. Un travail est toujours en cours afin de les documenter et de définir la meilleure façon de les mettre en œuvre. Plusieurs solutions envisagées amélioreraient nos connaissances sur le fleuve et sur certains problèmes soulevés. D'autres apporteraient une perspective régionale sur des sujets dans le but d'harmoniser et de prioriser des projets à l'échelle de la zone de Québec. La collaboration et l'expertise de nombreux intervenants du milieu prennent bien sûr une grande importance. Un tour d'horizon des grands thèmes permet de voir vers où pourrait se diriger le premier plan de gestion intégrée régional (PGIR) de la zone.

UNE EAU DE QUALITÉ POUR MIEUX PROFITER DU FLEUVE

Beaucoup a été fait au cours des dernières années afin d'améliorer la qualité de l'eau du fleuve. La mise en place d'ouvrages municipaux a permis de réduire la pollution par les eaux usées municipales. De nouvelles normes provinciales ont permis de réduire la pollution industrielle ainsi que la pollution d'origine agricole. Des actions à l'échelle des différents bassins versants de la zone ont aussi permis d'améliorer la situation.

Plusieurs sources de pollution continuent toutefois d'avoir un impact sur la qualité de l'eau du fleuve dans la zone de Québec. On note aussi la présence de contaminants émergents, dont la présence et les impacts restent à être mieux connus. Il en est de même pour la salinité de l'eau du fleuve qui pourrait constituer à plus long terme une menace aux prises d'eau potable en plus d'affecter des écosystèmes naturels.



VERS OÙ ALLER...

Mieux connaître la qualité de l'eau afin d'agir de façon plus efficace

- La qualité de l'eau dans la zone de Québec fait déjà l'objet d'un suivi par divers intervenants. Des stations d'échantillonnage permettent d'avoir une bonne idée de l'état de situation, entre autres au niveau physicochimique. Des études ou des campagnes ponctuelles permettent aussi de documenter la qualité de l'eau de façon plus pointue. L'idée d'harmoniser et de bonifier le suivi de la qualité de l'eau permettrait certainement de mieux suivre la situation dans la zone de Québec, mais aussi de cibler des interventions afin de réduire les pressions existantes.
- Des contaminants émergents se trouvent aussi dans l'eau du fleuve, mais il reste beaucoup à faire pour mieux les connaître. Les moyens et l'expertise qui se sont développés permettent d'étudier de façon plus efficace ces nouveaux contaminants, leur présence dans l'eau et les menaces qu'ils représentent.
- La zone de Québec a la particularité de se trouver à la limite entre l'eau douce et salée. Des hypothèses soulèvent l'idée qu'une augmentation du niveau de la mer associée à une baisse des débits à partir des Grands Lacs pourrait entraîner un déplacement du coin salin vers l'amont, où l'on retrouve des prises d'eau potable. On observe aussi à certains endroits des pointes de salinité assez élevées, qui peuvent être associées à d'autres phénomènes comme l'utilisation de sel de déglacage. Une meilleure connaissance des questions relatives à la salinité permettrait de mieux comprendre quand et comment elles pourraient représenter des menaces et comment on pourrait éventuellement mieux s'adapter.
- Les moyens pour bonifier le suivi de la qualité de l'eau sont nombreux : plan d'échantillonnage permettant le suivi physicochimique de l'eau, suivi du Benthos, études sur les problématiques spécifiques comme la salinité de l'eau ou la présence de contaminants émergents.

Harmoniser et bonifier les actions sur le territoire

- Les eaux usées municipales demeurent, dans la zone de Québec, une source de pollution affectant la qualité de l'eau du fleuve. Plusieurs phénomènes sont constatés : surverses en période de fortes pluies, branchements croisés, pollution à caractère industriel. Un bilan plus détaillé de la gestion des eaux usées municipales à l'échelle de la zone de Québec permettrait d'identifier des priorités d'actions, voire même un plan d'action régional en la matière.
- Plusieurs normes en vigueur ont permis de réduire la pollution à caractère industriel. Toutefois, les rejets provenant des secteurs industriel, commercial et institutionnel peuvent toujours avoir un impact sur la qualité de l'eau dans la zone. Un portrait régional en matière de

pollution associé à ces secteurs permettrait d'identifier les sources les plus préoccupantes, et formuler éventuellement des recommandations.

- Plusieurs intervenants du milieu mettent des actions en œuvre pour améliorer la qualité de l'eau dans les bassins versants de la zone de Québec. Ces actions visent entre autres à réduire la pollution diffuse qui peut atteindre les tributaires du fleuve dans la région. Elles concernent par exemple la conservation d'écosystèmes naturels près des cours d'eau, la réduction du ruissellement et de l'érosion en milieu agricole ou autres bonnes pratiques agricoles. Le fait d'appuyer ou de bonifier des initiatives de bonnes pratiques pourrait en augmenter l'impact dans les secteurs plus problématiques.

Sensibilisation

- La sensibilisation et l'éducation constituent des actions primordiales permettant de démontrer à la population l'importance d'une bonne gestion des ressources en eau de façon à réduire le gaspillage, mais aussi le rejet de polluants dans les milieux récepteurs. Ceci contribue aussi à réduire la pression sur les ouvrages municipaux ainsi que les besoins d'investissements requis pour en augmenter le rendement.
- Une collaboration avec les organismes du milieu et le monde municipal favoriserait l'harmonisation et la bonification des actions de sensibilisation et d'éducation, tout en misant sur une expertise déjà en place.

BONIFIER LES OPPORTUNITÉS RÉCRÉATIVES ET PAYSAGÈRES AINSI QUE LA CONSERVATION DE MILIEUX NATURELS

Un travail d'inventaire a permis d'identifier 89 accès publics au fleuve dans la zone de Québec. Malgré une répartition assez homogène quant au nombre avec 25 accès dans l'agglomération de Québec, 25 à Lévis et 13 dans chacune des MRC de la zone (La Côte-de-Beaupré, L'Île d'Orléans et Bellechasse), leur répartition spatiale se révèle moins homogène. La qualité des accès publics existants varie en matière d'aménagement, de services, d'accessibilité et de connectivité aux réseaux récréatifs. Ils donnent accès à l'eau, permettent l'observation des paysages fluviaux ou favorisent la promenade le long de la rive. Leur analyse met en évidence des lacunes et des opportunités pour les bonifier ou améliorer leur connectivité au réseau.

La zone de Québec comporte, aux abords du fleuve, de nombreux milieux naturels d'intérêt qui permettent d'améliorer la qualité des milieux de vie, de maintenir la biodiversité et de fournir divers services écologiques. Une grande partie des milieux naturels d'intérêt qui font l'objet de mesures de protection concerne des milieux humides riverains. D'autres milieux naturels

d'intérêt, entre autres sur des terrains privés, sont moins connus ou ne font pas l'objet d'une protection adéquate.



VERS OÙ ALLER...

Une vision régionale pour un Parcours du fleuve

- La diversité des accès publics existants au fleuve crée un grand potentiel d'attractivité auquel se greffent plusieurs projets envisagés. Toutefois, l'offre d'activités et leur complémentarité restent à optimiser et à harmoniser dans une perspective globale couvrant l'ensemble de la zone de Québec. En complément, les grandes tendances internationales de villes en bordure d'un plan d'eau s'inscrivent dans une forte appropriation publique des rives. Un questionnaire auprès de la population réalisé par la TCRQ révèle leurs attentes et leur intérêt à maximiser le contact avec le fleuve. La démarche d'élaboration d'une vision globale et des priorités à mettre en œuvre reflète la volonté de développer un parcours du fleuve dans le cadre de la Trame verte et bleue métropolitaine portée par la CMQ. Ce parcours s'articule autour de trois grandes orientations : récréatives par des accès publics interconnectés par des réseaux cyclables ou pédestres, écologiques par des milieux naturels d'intérêt protégés et paysagères par des points de vue mis en valeur.
- Les accès publics au fleuve sont aussi synonymes d'activités à caractère nautique. Ces activités peuvent être associées à des besoins différents en matière d'accessibilité, d'aménagement et de services, qui doivent être pris en compte. Pour les activités de contact, dont la baignade, la qualité de l'eau est un facteur primordial.
- La démarche permettra d'identifier les milieux naturels d'intérêt nécessitant des mesures de conservation ou pouvant bonifier le réseau d'aires protégées. On devrait, entre autres, considérer les milieux pouvant jouer un rôle de corridor écologique, et ceux propices aux mesures de restauration. L'élaboration de cibles de conservation et une priorisation en matière de conservation pourront guider les actions mises en place sur le terrain.

- Une harmonisation de l'information sur les milieux protégés et ceux propices aux mesures de conservation peut faciliter la mise en place d'initiatives, entre autres pour des mesures de compensation.
- La sensibilisation et l'éducation peuvent une fois de plus jouer un rôle important pour la conservation. Elle peut être dirigée vers les propriétaires privés agissant sur leurs propres terres. Elle peut aussi cibler la population par exemple sur l'impact des espèces envahissantes dans le milieu. L'idée d'évaluer la valeur des services écologiques permettrait aussi de faire connaître l'ampleur des services fournis par les milieux naturels (purification de l'eau et de l'air, contrôle de l'érosion et des inondations, régulation du climat, etc.).



UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX DES USAGES AUX ABORDS DU FLEUVE

Le fleuve présente un potentiel de développement à différents égards. On peut miser sur ce potentiel pour la mise en valeur touristique ou encore le transport maritime pour les marchandises et les passagers. Le fleuve a toujours joué un rôle en ce sens et continue de le faire en contribuant à l'économie de la région. L'activité économique doit se faire dans une perspective de cohabitation harmonieuse avec les autres usages et peut intégrer de bonnes pratiques assurant le caractère durable de ces activités.

Le développement aux abords du fleuve doit aussi prendre en compte des contraintes naturelles comme l'érosion côtière et la submersion dans certaines zones. Les changements climatiques peuvent aussi amplifier ces phénomènes avec des aléas climatiques plus fréquents et plus intenses. Une analyse des côtes dans la zone de Québec permet d'ailleurs de définir comment celles-ci répondent aux différents processus.



VERS OÙ ALLER...

Miser sur le fleuve pour le développement touristique...

- La mise en valeur du fleuve dans une perspective touristique peut prendre différentes formes. On doit pouvoir miser sur des aménagements, des événements et des activités qui présentent un intérêt marqué du point de vue touristique. La région de Québec présente déjà de tels atouts, mais il est certainement possible de pousser davantage l'idée de développer le produit « fleuve ». Plusieurs avenues peuvent être envisagées, dont le maillage de produits, le développement des routes thématiques et la promotion concertée autour d'une image plus forte du fleuve.
- Les croisières internationales ont connu une croissance considérable à Québec au cours des dernières années. Cette croissance devrait se poursuivre et il sera nécessaire de bonifier la capacité de la région à desservir la clientèle.

...et pour le transport maritime

- Le service de traversier permet de relier les deux rives de la zone de Québec, desservant une clientèle locale, mais aussi une clientèle touristique. La zone de Québec et les secteurs périphériques sont dotés d'autres quais qui pourraient entre autres servir à la mise en place de navettes fluviales.
- La zone de Québec compte des équipements portuaires considérables sur les deux rives. Les zones à caractère industriel ayant diminué en bordure du fleuve au cours des décennies, la disponibilité d'espace demeure une question primordiale pour ce secteur d'activités. Une vision régionale en ce sens pourrait contribuer à définir les zones industrialo-portuaires, à en faciliter le développement, l'efficacité et la pérennité dans un contexte de cohabitation.

Favoriser un développement côtier plus résilient

- Une caractérisation des zones côtières réalisée pour la zone de Québec a permis de mieux documenter les différents types de côtes et comment elles répondent à des processus qui sont bien souvent amplifiés par les changements climatiques. On peut entre autres cibler les secteurs caractérisés par un processus actif d'érosion. Cette information peut servir, dans un deuxième temps, à évaluer la vulnérabilité de certains usages et à définir des mesures d'adaptation appropriées.



ÉDUCATION ET SENSIBILISATION

Plusieurs aspects liés au Saint-Laurent sont méconnus par une partie de la population. Pourtant, les résidents de la grande région sont les premiers à bénéficier de la présence de ce majestueux cours d'eau dans leur milieu, que ce soit pour les loisirs, les espaces verts, les milieux naturels, les activités sportives, l'eau potable ou les activités économiques. Une meilleure connaissance du fleuve peut aussi inciter les gens à jouer un rôle plus important dans la protection et la mise en valeur du Saint-Laurent.

L'importance de miser sur des actions de sensibilisation et d'éducation a été clairement soulignée au cours des travaux de la TCRQ. Plusieurs sujets sur lesquels des actions de sensibilisation et d'éducation peuvent être bénéfiques ont été identifiés et devraient être considérés dans la démarche. On pourra aussi prendre en compte les actions déjà mises en œuvre par différentes organisations afin d'assurer une harmonisation des actions et d'optimiser les efforts.

VERS OÙ ALLER...

Un tour d'horizon des mesures en place permettra d'avoir une idée de ce qui a déjà été mis en œuvre et permettra d'alimenter une réflexion sur les besoins en matière de sensibilisation et d'éducation sur les grands thèmes identifiés. Des objectifs, des publics cibles, un axe de communication et une stratégie seront élaborés, tout comme les moyens à mettre en œuvre et les intervenants qui pourront être impliqués.

GOUVERNANCE

La zone de Québec fait partie d'un système fluvial très important allant des Grands Lacs à l'Atlantique. L'ampleur du territoire et la multitude d'acteurs ayant un impact sur le fleuve représentent un défi, mais une meilleure harmonisation peut certainement favoriser les actions à mettre en place pour assurer sa pérennité. La gestion intégrée à l'échelle des bassins versants permet d'aller en ce sens, tout en considérant les particularités plus locales.

VERS OÙ ALLER...

- La mise en place des 12 zones de gestion intégrée du Saint-Laurent consolidera les démarches en place tout en proposant une approche à l'échelle du fleuve. Les enjeux particuliers au fleuve pourront ainsi être mis de l'avant tout en considérant l'expertise dans les différentes régions concernées. Une approche de gestion intégrée centrée sur le Saint-Laurent pourrait à terme faciliter une harmonisation des actions à l'échelle du fleuve, voire des positions unifiées concernant le Saint-Laurent et le territoire des Grands Lacs.